



CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné donne avis public que :

Les membres du conseil municipal siégeront à 20 h au Studio Hydro-Québec du Quai des arts, situé au 774, boulevard Perron, à Carleton-sur-Mer, et ce, aux dates indiquées ci-dessous pour les séances ordinaires du calendrier de l'année 2022.

- Lundi 17 janvier
- Lundi 11 avril
- Lundi 11 juillet
- Lundi 17 octobre
- Lundi 14 février
- Lundi 9 mai
- Lundi 8 août
- Lundi 14 novembre
- Lundi 14 mars
- Lundi 13 juin
- Lundi 12 septembre
- Lundi 12 décembre

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Antoine Audet', with a long horizontal stroke extending to the right.

Antoine Audet
Directeur général et greffier